



Convocation pour l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra **le Dimanche 28 MARS 2021 à 10h00 à Salle des mariages de la mairie**

l'ordre du jour est le suivant :

- Renouvellement des cotisations
- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos (2020)
- Renouvellement des mandats
- Présentation programme 2021

Nous nous permettons d'insister sur l'importance qu'il y a à assister en personne à cette assemblée générale qui est indispensable au bon fonctionnement de notre association. En cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote par procuration est possible. Aussi, si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale ordinaire, nous vous proposons ci-joint une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, chères adhérentes et chers adhérents, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président, Ludovic DUPUIS

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fait à le mars 2021

Je soussigné

demeurant à

membre de l'association **COMITE DES FETES DE SAINT GERVAIS**

à jour de mes cotisations

donne pouvoir à

afins de me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

dimanche 28 mars 2021 à 10h00

Mon représentant cité ci-dessus pourra prendre part, en mon nom, à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Signature

(Précédée de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir")